

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/06/28-02

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 juin 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : dispositif de prévention et de traitement du harcèlement sexuel

Le conseil d'administration approuve le dispositif de prévention et de traitement du harcèlement sexuel mis en place par l'université.

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour et 6 abstentions

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 28 juin 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

